RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 11960
Numéro SIREN : 892 318 312
Nom ou dénomination : ENGIE INVESTISSEMENTS 84

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2021 sous le numéro de dépôt 23965

ENGIE INVESTISSEMENTS 84

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40.000
Siège social : 1 Place Samuel de Champlain – 92400 COURBEVOIE
Siren 892 318 312 R.C.S NANTERRE

CONSTATATION DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 4 MAI 2021

Conformément à l'article 19.3 des statuts de la Société qui prévoit *que « La décision des associés peut aussi s'exprimer sous forme d'un acte sous seing privé signé par tous les associés.»,* l'Associé unique, **ENGIE**, Société Anonyme au capital de 2 435 285 011 € dont le siège social est 1 place Samuel de Champlain à Courbevoie (92400), immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 542 107 651 a été consulté sur les points suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions relevant des articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce ;
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Conformément aux statuts de la Société, les documents relatifs à ces décisions ainsi que le projet de l'acte sous seing privé exprimant le consentement de l'Associé Unique ont été transmis à l'Associé Unique.

Aux termes de cette consultation, les décisions suivantes ont été prises par l'Associé Unique :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2020 font ressortir un résultat de 0 € décide, sur proposition du Président, de l'affecter au compte "report à nouveau".

S'agissant du premier exercice social de la Société, l'Associé Unique prend acte de ce qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée antérieurement.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte qu'aucune des conventions visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, n'a été conclue ou exécutée au cours de l'exercice 2020.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes, le Cabinet Deloitte & Associés demeurant 6, Place de la Pyramide – Paris-La-Défense cedex (92908), pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la décision appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait des présentes et en particulier à la Gazette du Palais, service des formalités, La Grande Arche La Défense – Paroi Nord – 1, Parvis de La Défense – 92044 PARIS LA DEFENSE, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales

ENGIE SA
Associé Unique

DocuSigned by:
JATON Laurence
62847496D78342F...